

Image not found or type unknown



Salarié et auto-entrepreneur

Par **Romain F**, le **03/03/2018** à **21:10**

Bonjour,

Voici ma question :

Je suis actuellement salarié "cadre-ingénieur" en CDI dans une entreprise de sous traitance d'électronique. J'aimerais monter ma propre entreprise dans l'électronique aussi mais dans le développement de produits propres. L'idée est de pouvoir cumuler les deux travaux afin d'avoir un statut stable durant un certain temps afin de bien mettre en place mon projet.

Est-ce que je le suis, vis à vis de mon contrat et mon entreprise actuel? Quelles sont les contraintes?

Si cette réponse est positive, j'ai plein d'autres questions derrière.

Je vous remercie,

Par **P.M.**, le **04/03/2018** à **10:03**

Bonjour,

Tout dépend si vous avez au contrat de travail une clause d'exclusivité et/ou de non concurrence...